



CONFIDENTIEL

Strasbourg, le 7 décembre 2018

THB-GRETA(2018)LD33prov

(cf. point 36 du projet d'ordre du jour de la 33ème réunion)

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS (GRETA)

33ème réunion du GRETA

Strasbourg, 3-7 décembre 2018

LISTE DE DÉCISIONS

Point 1 Ouverture de la réunion

Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Point 3 Rapport oral du Bureau

Point 4 Questions administratives et budgétaires

Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention

Point 6 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur l'Islande

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 7 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur l'Italie

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 8 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur le Saint-Marin

Le GRETA a adopté le rapport final sur tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 9 2ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur l'Andorre

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 10 2ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la Finlande

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 11 2ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur l'Allemagne

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 12 2ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la Lituanie

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 13 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Hongrie

Point 14 1er/2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation au Liechtenstein

Point 15 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Suisse

Le GRETA a décidé d'envoyer une lettre aux autorités suisses pour leur demander des informations complémentaires sur les implications des projets annoncés de remplacement de la structure nationale de coordination de la lutte contre la traite, le Service suisse de coordination contre la traite des personnes et le trafic de migrants (KSMM), par une «Plate-forme contre la traite des personnes et le trafic de migrants».

Point 16 1er cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Turquie

Point 17 2ème cycle d'évaluation : suivi du rapport final du GRETA sur l'Azerbaïdjan

Point 18 2ème cycle d'évaluation : suivi du rapport final du GRETA sur le Luxembourg

Point 19 2ème cycle d'évaluation : suivi du rapport final du GRETA sur les Pays-Bas

Point 20 2ème cycle d'évaluation : suivi du rapport final du GRETA sur l'Ukraine

Point 21 Préparation des prochaines visites d'évaluation

Point 22 3ème cycle d'évaluation de la Convention

Le GRETA a approuvé la liste des visites et des rapporteurs en 2019.

Point 23 Suivi de la 23ème réunion du Comité des Parties

Point 24 Rapports des gouvernements sur les mesures prises pour se mettre en conformité avec les recommandations du Comité des Parties

Le GRETA a discuté les rapports soumis par les autorités de la Bosnie-Herzégovine, de l'Irlande et de la Norvège aux recommandations du Comité des Parties dans le cadre du 2ème cycle d'évaluation, ainsi que les informations supplémentaires reçues des autorités du Monténégro, de la Roumanie et du Royaume-Uni, et s'est mis d'accord sur les points à suivre dans le cadre du dialogue continu avec les autorités concernés.

-
- Point 25 Projet du 8ème Rapport Général sur les activités du GRETA
- Le GRETA a examiné le premier projet de rapport et a décidé qu'il serait adopté par procédure écrite pendant le premier trimestre de 2019.
- Point 26 Projet de Recommandation de politique générale sur les questions de protection internationale en rapport avec des victimes de la traite des êtres humains
- Point 27 Échange de vues avec M. Linos-Alexandre Sicilianos, vice-président et juge auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, et Mme Ayşegül Uzun, juriste au greffe de la Cour
- Point 28 Échange de vues avec M. Julian Nicholls, Avocat Principal, Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale
- Point 29 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Le GRETA a décidé d'envoyer une lettre aux autorités françaises, exprimant sa préoccupation par le retard dans l'adoption d'un nouveau plan d'action national et en prenant des mesures pour mettre en œuvre les recommandations les plus urgentes formulées dans le deuxième rapport du GRETA sur la France, et proposant la tenue d'échanges de haut niveau afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations du GRETA.
- Point 30 Informations sur les activités des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
- Point 31 Activités de suivi relatives aux recommandations du GRETA
- Point 32 Dispositions pour la transition vers la nouvelle composition du GRETA en 2019
- Le GRETA a décidé, dans l'attente de l'élection d'un nouveau Bureau, qui se tiendra lors de la 34ème réunion (18-22 mars 2019), que les travaux du GRETA seront organisés par un Bureau *ad interim* composé de M. Ryszard Piotrowicz (Président), M. Frédéric Kurz (Premier vice-président) et M. Davor Derenčinović (Second vice-président).
- Le GRETA a remercié chaleureusement la Présidente sortante, Mme Siobhán Mullally, ainsi que les autres membres sortants - Mme Alina Braşoveanu, Mme Kateryna Levchenko, M. Helmut Sax, Mme Rita Theodorou Superman et M. Jan van Dijk - pour leur dévouement, professionnalisme et contribution au suivi de la mise en œuvre de la Convention.
- Point 33 Dates des prochaines réunions
- 34ème réunion : 18 au 22 mars 2019
35ème réunion : 8 au 12 juillet 2019
36ème réunion : 18-22 novembre 2019
- Point 34 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 34ème réunion
- Point 35 Questions diverses
- Point 36 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 33ème réunion